

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 12 AVRIL 2018**

L'an deux mil dix-huit, le douze Avril, à dix huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 06 Avril 2018, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur François LOUVEGNIES, Maire de Trélon.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs, LOUVEGNIES F. , REGHEM T., BONDU G., BOMBART M., PAVAUT D., HANNECART G., AUBER A., POLY J.P., BIZIEN M.P., LOCUTY M., COLLIER L., ROUSSEAUX A., SIMON E., FUGERE S., ROUSSEAUX G., AMAND H.

Etaient excusés et représentés :

Mme JOBET M. procuration donnée à Mme BONDU G.

Mme BEGUIN V. procuration donnée à Mr POLY J.P.

Mme LAGNEAU S. procuration donnée à Mr AUBER A.

Absents et excusés : Mesdames BASTIENT P. et GROUZELLE J. et Messieurs HANON Y., HOUSSIERE O.

Secrétaire de séance : Madame Anita ROUSSEAUX



Monsieur le Maire, ayant ouvert la séance, fait procéder à l'appel nominal. Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare que le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

1 – Adoption du procès-verbal de la séance en date du 20/02/2018

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 20 Février 2018 a été adopté à l'unanimité.

2 – BUDGET PRINCIPAL

2.1 Présentation et vote du compte de gestion et compte administratif 2017 de la ville

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 établi par le percepteur et le compte administratif 2017 établi par l'ordonnateur qui présentent les réalisations suivantes :

	Dépenses	Recettes	Excédent Déficit
Fonctionnement	2 168 565,32 €	2 407 099,13 €	+ 238 533,81 €
Investissement	226 649,74 €	550 176,33 €	- 323 526,59 €

2.2 – Affectation du résultat 2017

Pour l'année 2017, les résultats du compte administratif se présentent de la façon suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'exercice 2017	238 533,81 €	Solde d'exécution cumulé	- 40 267,30 €
Résultats antérieurs reportés	338 608,52 €	Solde reste à réaliser	- 91 726,00 €
Résultat global de clôture	<u>577 142,33 €</u>	Besoin de financement	<u>131 993,30 €</u>

Par conséquent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter la somme de 131 993,30 € du résultat global de clôture de la section de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et d'inscrire la somme de 445 149,03 € au compte 002 du budget primitif 2018.

2.3 – Vote des taux de la fiscalité locale pour 2018

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la fiscalité directe locale est composée pour les communes de :

- la taxe d'habitation (TH)
- la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

Chaque collectivité vote annuellement les taux des différentes taxes.

Ces taux appliqués aux bases d'imposition fixées par les services fiscaux déterminent les montants à percevoir par les communes.

Sur proposition de la commission des finances réunie le 09 avril 2018, le Conseil Municipal décide par 18 voix pour et 1 abstention

- de fixer les taux d'imposition directe communale comme suit :

	Taux 2017	Taux 2018
TH	25,15 %	26,41%
TFB	20,80 %	21,84 %
TFNB	49,95 %	52,45 %

- d'inscrire à l'article 73111 le produit fiscal attendu nécessaire à l'équilibre du budget 2018 qui s'élève à 818 889,00 €

2.4 – Vote du budget primitif 2018

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité qui se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 736 370,03 €	2 291 221,00 €
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	(si déficit)	(si excédent) 445 149,03 €
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 736 370,03 €	2 736 370,03 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 511 564,88 €	1 643 558,16 €
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	91 726,00 €	,
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 40 267,30 €	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 643 558,16 €	1 643 558,16 €
		=	=
TOTAL BUDGET		4 379 928,19 €	4 379 928,19 €

3 – BUDGET « ANNEXE ALSH »

3.1 Présentation et vote du compte de gestion et compte administratif 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 établi par le percepteur et le compte administratif 2017 du budget « annexe ALSH » établi par l'ordonnateur qui présentent les réalisations suivantes :

	Dépenses	Recettes	Excédent / Déficit
Fonctionnement	148 124,27 €	59 234,68 €	- 88 889,59 €
Investissement	-	-	-

3.2 – Affectation du résultat 2017

Pour l'année 2017, les résultats du compte administratif se présentent de la façon suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'exercice 2017	- 88 889,59 €	Solde d'exécution cumulé	-
Résultats reportés		Solde reste à réaliser	-
Résultat global de clôture	- 88 889,59 €	Besoin de financement	-

Par conséquent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire la somme de 88 889,59 € au compte 002 – sens dépenses - du budget primitif 2018.

3.3 – Vote du budget primitif 2018

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2018 du budget « annexe ALSH » qui se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	153 430,00 €	242 319,59 €
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	(si déficit) 88 889,59 €	(si excédent)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	242 319,59 €	242 319,59 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-	-
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	-	-
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-
		=	=
	TOTAL BUDGET	242 319,59 €	242 319,59 €

4 – BUDGET « ANNEXE FORET »

4.1 Présentation et vote du compte de gestion et compte administratif 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 établi par le percepteur et le compte administratif 2017 au budget « annexe forêt » établi par l'ordonnateur qui présentent les réalisations suivantes :

	Dépenses	Recettes	Excédent Déficit
Fonctionnement	58 973,09 €	80 205,65 €	+ 21 232,56 €
Investissement	-	-	-

4.2 – Affectation du résultat 2017

Pour l'année 2017, les résultats du compte administratif se présentent de la façon suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'exercice 2017	21 232,56 €	Solde d'exécution cumulé	-
Résultats reportés	-	Solde reste à réaliser	-
Résultat global de clôture	21 232,56 €	Besoin de financement	-

4.3 – Budget « Annexe Forêt » 2018

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	58 980,00 €	37 747,44 €
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	-	-
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	(si déficit)	(si excédent) 21 232,56 €
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	58 980,00 €	58 980,00 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-	-
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	-	-
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-
		=	=
	TOTAL BUDGET	58 980,00 €	58 980,00 €

5 – Modification de la délibération relative au tarif de location de la salle des fêtes

Il a été procédé à la modification de la délibération susdite afin d'instaurer à chaque demande de location, des droits de réservation d'un montant de 100 € pour les associations locales même si ces dernières bénéficient de la gratuité de la salle pour leur 1^{ère} manifestation. Cette somme sera remboursée dans le cas où la manifestation a bien lieu. A l'inverse, les droits de réservation resteront dûs .

6 – Désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Un avis favorable a été émis à l'unanimité à cette désaffiliation.

7 – Questions diverses et informations

- Actualisation de l'activité « études dirigées » assurée par le personnel enseignant de l'école René Bry.
- Attribution de subventions exceptionnelles aux associations suivantes :
 - Réveil bouliste dans le cadre du grand prix de la ville de Trélon
 - ADAPT dans le cadre du projet de l'enduro de Berck
 - Scènes de Méninges en Avesnois dans le cadre de leurs activités de création théâtrale
 - création d'un Etablissement Public Culturel dénommé « Ecomusée de l'Avesnois »
 - Accord de Monsieur le Président du Conseil Départemental pour baptiser le centre d'incendie et de secours de Trélon « caserne Arthur Hardy ».

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.